

## TRAMWAY EXPRESS DE L'OUEST LYONNAIS : SYTRAL Mobilités introduit une nouvelle alternative à l'ouest issue des premiers enseignements de la concertation préalable en cours

Au-delà des nombreux projets structurants inscrits au plan de mandat 2021-2026, SYTRAL Mobilités s'attache à développer de nouvelles solutions de mobilité performantes afin d'accélérer le développement du réseau de transport public.

En octobre 2022, les élus du conseil d'administration se prononçaient en faveur de la poursuite des études de la ligne de Tramway Express de L'Ouest Lyonnais et de la saisine de la Commission Nationale du Débat Public, au regard des besoins importants de mobilités identifiés dans le secteur du plateau du 5<sup>ème</sup> et de l'ouest de la métropole.

Cette nouvelle offre de mobilité fiable et performante vise en effet à compléter le réseau de transport en commun en proposant une desserte structurante entre le secteur d'Alaï en limite de Tassin la Demi-Lune et Francheville et le centre de la métropole via le plateau du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon et Sainte-Foy-lès-Lyon.

Souhaitant largement associer les territoires concernés et permettre aux habitants de s'exprimer sur ce projet structurant, SYTRAL Mobilités lançait ainsi le 6 novembre 2023 une large concertation sous l'égide de 3 garants désignés par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public). **« Les études de faisabilité lancées à l'automne 2022 et les différents temps d'échange avec les territoires ont permis d'affiner le tracé et ses alternatives afin de présenter des éléments clairs, en toute transparence, à l'ensemble des parties prenantes et publics concernés »**, déclare Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités avant de rappeler : **« L'opportunité du projet et de sa desserte étant l'objet premier de cette concertation préalable »**.

Plus particulièrement, SYTRAL Mobilités a mis au débat les thématiques suivantes :

- Le tracé : à partir des 2 options dans le secteur ouest et 2 options de franchissement de la Saône dans le secteur est de TEOL ;
- Le positionnement de la station Charcot, entre deux options d'emplacement ;
- L'insertion du tramway dans les quartiers traversés ;
- L'intermodalité, les modes actifs, la circulation

A ce jour, plus de 2000 personnes se sont mobilisées sur les nombreuses réunions et ateliers techniques organisées sur l'ensemble des communes concernées par le projet et plus de 800 contributions ont été recueillies : **« Cette importante mobilisation démontre l'intérêt des habitants de participer au développement des mobilités de leur quotidien et sont essentielles pour améliorer et faire évoluer les projets. Les études techniques en cours appuyées par l'ensemble des contributions ont permis de faire émerger une nouvelle alternative d'insertion du tram express à l'ouest, entre les secteurs d'Alaï et Ménival »**, annonce Bruno Bernard.

### CONTACTS PRESSE

Lodoïska de GOUVION ST CYR - [gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr) / 06 71 18 32 66  
Daniel KOROLOFF - [koroloff@sytral.fr](mailto:koroloff@sytral.fr) / 06 20 83 61 71

Cette nouvelle alternative constitue une réponse aux premiers mois de concertation et vient compléter les deux options initialement proposées pour l'insertion du projet à l'ouest :

- le tracé direct via la rue Joliot Curie et l'avenue Eisenhower
- l'alternative via le quartier Libération par des voies dissociées rue Joliot-Curie, chemin de la Raude jusqu'à l'avenue du Général Brosset d'une part, et route de Brignais et avenue Charles de Gaulle jusqu'à l'avenue du Général Brosset d'autre part.



Cette nouvelle variante qui propose une insertion en voie double par l'avenue Charles de Gaulle et la route de Brignais, permet notamment :

- de répondre aux enjeux de circulation en préservant la fluidité des flux automobiles des principaux carrefours routiers,
- de préserver le chemin de la Raude, forte demande des riverains tout en offrant l'opportunité de requalifier les espaces publics
- d'améliorer le cadre de vie et les itinéraires en modes actifs (vélos et piétons) de l'axe historique de l'avenue Charles de Gaulle.

**« Partagée avec le maire de Tassin-la-Demi-Lune la semaine dernière puis avec les habitants dans le cadre d'un atelier technique dédié, cette variante a recueilli des avis favorables permettant une insertion du tram express dans des axes adaptés tout en préservant l'impact foncier des secteurs traversés »,** ajoute Bruno Bernard.

Le maillage global du territoire notamment à l'ouest est également au cœur des débats afin d'offrir un panel de solutions alternatives équilibré et efficace permettant d'optimiser les échanges et d'encourager l'intermodalité. **« La concertation se poursuit jusqu'au 5 février et le bilan sera partagé au printemps. Il est essentiel de rester mobilisé afin de nourrir les études de conception et de préparer les concertations continues prévues tout au long des projets »,** rappelle Bruno Bernard.

L'espace d'information et de participation en ligne dédié au projet : [www.sytral.fr/TEOL](http://www.sytral.fr/TEOL)



Cartographie des tracés soumis à concertation

